



Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
Union Départementale des Syndicats FO
des Bouches du Rhône

COMMUNIQUÉ

Plus de 500 000 dans tout le pays dont 60 000 à Marseille !

Salariés, étudiants, lycéens, retraités, chômeurs étions mobilisés le 9 mars dans l'unité à l'appel des Unions Départementales FO, CGT, SOLIDAIRES, FSU, UNEF et UNL pour **EXIGER LE RETRAIT DE LA LOI « TRAVAIL »**.

Comme l'a rappelé le représentant l'Union Départementale FO 13 lors de la prise de parole place Castellane : « Ce projet de loi constitue une régression sociale sans précédent qui ramènerait la classe ouvrière, la jeunesse et les retraités au 19^{ème} siècle ».

L'inversion de la hiérarchie des normes et le démantèlement généralisé du Code du travail, aboutiraient à placer les salariés dans un rapport gré à gré et de subordination totale à la loi de l'employeur.

Dans le projet de loi, la mise en place généralisée du référendum, a pour seul but de détruire les organisations syndicales pour privilégier des accords limités à l'entreprise, à l'établissement, à l'administration, et non plus dans le cadre conventionnel pour le privé ou statutaire pour le public.

L'Union Départementale FO 13 remercie tous ses militants, tous ses adhérents, présents le 9 mars et **appelle d'ores et déjà tous les syndicats du département, tous les militants, et tous les adhérents à se mobiliser, à déposer des préavis de grève pour LE 31 MARS POUR LE RETRAIT PUR ET SIMPLE DU PROJET DE LOI « TRAVAIL »**.

Comme nous l'avons réaffirmé lors de l'intersyndicale du 9 mars, ce projet n'est ni amendable, ni révisable : **il est à retirer !**

Le gouvernement avec le MEDEF, et le soutien de la CFDT, ne manqueront pas de tenter des manœuvres pour tenter de casser la mobilisation par de pseudo négociations à la marge.

Nous ne sommes pas dupes

C'est pourquoi nous serons vigilants à ne pas nous laisser trahir, comme en 2010, pour les retraites, par des organisations syndicales qui, au dernier moment, ont signé la contre-réforme.

D'ores et déjà, notre Confédération a déposé, auprès du 1^{er} Ministre, un préavis de grève interprofessionnelle pour le 31 mars contre le projet de loi « travail ».

Marseille, le jeudi 10 mars 2016